



SOCIÉTÉ À MISSION

Communiqué de Presse
Une négociation aboutie avec les partenaires financiers
Maison Pommery & Associés sécurise sa trésorerie
Fin de la période d'exclusivité avec Henkell International sans accord à date

Reims, le 5 août 2026

Maison Pommery & Associés sécurise sa trésorerie

Maison Pommery & Associés et neuf de ses filiales¹ ont conclu avec leurs principaux partenaires financiers un accord permettant de répondre à leurs besoins de financement jusqu'au 19 juin 2027 (la « **Date d'Echéance** »), avec une possibilité d'extension jusqu'en juin 2028 sous réserve du respect de certaines conditions précisées ci-dessous.

Ce protocole de conciliation, homologué ce jour par le Tribunal de Commerce de Reims, permet à Maison Pommery & Associés d'aborder sereinement la période à venir avec une trésorerie sécurisée.²

Il donne au groupe les moyens de se présenter dans les conditions requises à la vendange 2026, attendue de manière précoce, et de garantir le règlement des échéances opérationnelles qui y sont associées.

La conclusion de cet accord marque ainsi une étape importante dans la stabilisation de la structure financière du groupe.

Elle lui permet de poursuivre la mise en œuvre de ses priorités opérationnelles et de son désendettement programmé, et de poursuivre sereinement les négociations relatives à un possible adossement.

Le protocole de conciliation prévoit notamment :

- La mise à disposition, début septembre 2026 et jusqu'à la Date d'Echéance, d'un **financement complémentaire de 42,8 millions d'euros**, rémunéré au taux Euribor 3 mois majoré de 3,5%, et pour lequel les prêteurs bénéficieront du privilège de conciliation et de sûretés ;
- Le maintien ou la prorogation jusqu'à la Date d'Echéance des concours bancaires à court et moyen terme dont la maturité est antérieure à cette date, en ce compris l'emprunt de 50 millions d'euros consenti par Natixis arrivant à maturité le 31 mai 2026 ;
- Une franchise de remboursement en principal sur les principaux concours moyen terme jusqu'à la Date d'Echéance (et, le cas échéant, une franchise partielle de remboursement jusqu'au 19 juin 2028 en cas de prorogation de la Date d'Echéance) ;
- Le réaménagement de plusieurs lignes de financement, notamment des crédits destinés au financement du vieillissement des stocks ;
- La suspension des conséquences de cas de défaut existants ou potentiels dans les documentations de crédit qui auraient pu entraîner l'exigibilité des concours ;

¹ Vranken-Pommery Production, Grands Domaines du Littoral, Vranken-Pommery Vignobles, BMT Vignobles, René Lallement, Domaine du Montchenois, SAS des Vignobles Vranken, VPHV et la SC du Péquigny

² La procédure de conciliation a été ouverte le 29 juillet 2026.

CHAMPAGNE
VRANKEN
REIMS - FRANCE
Depuis 1976

CHAMPAGNE
POMMERY
À REIMS - FRANCE
Depuis 1836

CHAMPAGNE
Pompadour
À REIMS - FRANCE
Depuis 2003

CHAMPAGNE
Charles LAFITTE
REIMS - FRANCE
Depuis 1834

Château La Gironde
CÔTES DE PROVENCE
Depuis 1883

Domaine Royal de
Jarras
SABLE DE CAMARGUE
Depuis 1883

ROZÈS
PORTO
Depuis 1855

TERRAS DO
GRIFO
PORTUGAL
Depuis 2001



SOCIÉTÉ À MISSION

- La constitution par Maison Pommery & Associés et sa filiale Vranken-Pommery Production de sûretés portant sur des actifs du groupe en Champagne, notamment des nantissements sur les titres de SAS Pommery et des constitutions de fiducies et de nantissement sur les participations dans les sociétés détenant des actifs viticoles, en garantie d'une part du nouveau financement, et d'autre part d'une partie de l'endettement financier existant au bénéfice des partenaires ayant participé au nouveau financement ou renoncé à certaines de leurs prérogatives dans le cadre du protocole de conciliation ;
- La mise en place de nouveaux *covenants*, incluant notamment un encadrement des paiements et dividendes versés aux actionnaires de la Société qui seront plafonnés à un montant global de 10,8 millions d'euros jusqu'au remboursement du financement complémentaire ; ainsi qu'un *covenant* de trésorerie consolidée minimum de 2 millions d'euros.

La possibilité d'étendre la Date d'Echéance jusqu'au 19 juin 2028 est conditionnée à l'extension à cette date de l'échéance de l'emprunt obligataire de 45 M€ émis le 14 mai 2019 (ISIN : BE0002654359 – Code Commun : 199972634) et à échéance 19 juin 2027³, à l'absence de cas de défaut, et au respect par le Groupe Pommery de ses engagements financiers et opérationnels.

Il s'accompagne d'un dispositif de suivi de la trésorerie, des stocks et de l'exécution du plan d'affaires présenté par Maison Pommery & Associés, ainsi que de la poursuite des mesures engagées par le groupe en matière de réduction des stocks (visant une diminution annuelle de 2,5 millions de bouteilles sur 2027 et 2028), de maîtrise des charges, de cessions d'actifs non stratégiques et de renforcement des fonds propres.

La période de négociations exclusives entre Maison Pommery & Associés et Henkell International a pris fin sans accord à ce stade

Le 2 juin 2026, Maison Pommery & Associés et Henkell International avaient annoncé être entrées en négociations exclusives concernant un projet de partenariat stratégique, qui aurait notamment pu conduire Henkell International à devenir actionnaire majoritaire de Maison Pommery & Associés.

À compter du 31 juillet 2026, date d'expiration de la période d'exclusivité convenue entre les parties, Maison Pommery & Associés et Henkell International confirment que la période de négociations exclusives a désormais pris fin à titre préliminaire et n'a pas abouti à un accord à ce stade. Les deux sociétés restent ouvertes à la possibilité de reprendre les discussions à une date ultérieure.

À compter du 1er août 2026, Maison Pommery & Associés est libre de poursuivre ou d'envisager la cession potentielle d'actifs non stratégiques sur l'ensemble de son périmètre, ainsi que toute autre opération visant à renforcer ses fonds propres.

Trajectoire de désendettement

Maison Pommery & Associés confirme que des négociations avec plusieurs acteurs sont avancées pour la cession de divers actifs non stratégiques en Camargue.

L'objectif de Maison Pommery & Associés reste de céder des actifs non stratégiques, notamment dans le Sud de l'Europe, pour un montant d'environ 100M€ (ce montant venant en plus du produit de cession de Heidsieck & Co Monopole).

³ Pour rappel, les obligataires au titre de l'emprunt obligataire ont voté le 9 juin 2026 le report de l'échéance des obligations au 19 juin 2027.



SOCIÉTÉ À MISSION

Par ailleurs, de 2027 à 2030, le groupe a programmé une réduction de ses stocks d'environ 100 M€, à savoir environ 25 M€ par an sur 4 ans avec un premier effet dès décembre 2026.

Ces deux postes représentent un désendettement à terme de 200 M€, auquel viendra s'ajouter le renforcement des fonds propres par voie d'augmentation de capital souhaitée.

Calendrier financier

Dans ce contexte désormais stabilisé, Maison Pommery & Associés annonce la publication de son document d'enregistrement universel pour l'exercice 2025 le 7 septembre 2026, et son rapport financier semestriel, initialement prévu le 10 septembre 2026, le même jour.

L'assemblée générale des actionnaires se tiendra le lundi 19 octobre 2026, à 15 heures, au Domaine Pommery, à Reims. Les modalités de participation et les documents préparatoires seront communiqués conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables.

Dans le cadre des mesures de désendettement annoncées, la Société proposera à l'assemblée générale le versement d'un dividende dont le montant et la date de règlement (initialement prévue le 21 septembre 2026) seront fixés par le conseil d'administration le 7 septembre 2026. Le montant du dividende sera réduit par rapport au montant de 0,80 € par action annoncé le 30 mars 2026.

Maison Pommery & Associés est un acteur majeur du secteur du Champagne. Le groupe maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur de la culture de la vigne, à l'élaboration des vins et leur commercialisation. Le groupe est également présent dans 3 autres vignobles (Provence, Camargue, Douro). Il est fortement engagé en matière de valorisation des terroirs, de viticulture durable et de préservation de l'environnement.

Maison Pommery & Associés est une société cotée sur Euronext Paris et Bruxelles.

(Code "POMRY" (Paris et Bruxelles) ; code ISIN : FR0000062796).

Contacts :

Maison Pommery & Associés :

Franck Delval, Directeur Financier

+33 3 26 61 62 34

comfi@maisonpommery.fr

Presse :

Laurent Poinot

+33 1 53 70 74 77

lpoinot@image7.fr

Caroline Simon

+33 1 53 70 74 65

caroline.simon@image7.fr

CHAMPAGNE
VRANKEN
REIMS - FRANCE
Depuis 1976

CHAMPAGNE
POMMERY
À REIMS - FRANCE
Depuis 1836

CHAMPAGNE
Pompadour
À REIMS - FRANCE
Depuis 2003

CHAMPAGNE
Charles LAFITTE
REIMS - FRANCE
Depuis 1834

Château La Gironde
CÔTES DE PROVENCE
Depuis 1883

Domaine Royal de
Jarras
SABLE DE CAMARGUE
Depuis 1883

ROZÈS
PORTO
Depuis 1855

TERRAS DO
GRIFO
PORTUGAL
Depuis 2001